

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 25 septembre 2018 à 19h50, sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers MM Michel Bonneville, Mark Handschin, Jean-Charles Fournier, Francis Lamarre, Michel Morin et Mme Édith Lamoureux.

Également présente : Madame Manon Donais, directrice générale et secrétaire-trésorière.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture
2. Octroi de contrat pour divers travaux de voirie – TECQ 2018.
3. Levée de l'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

2018-09-137 Il est proposé par M. Michel Bonneville et appuyé par M. Mark Handschin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une séance extraordinaire soit ouverte à 19h50 et que les membres du conseil renoncent à l'avis de convocation écrite. **ADOPTÉE.**

2. OCTROI DE CONTRAT POUR DIVERS TRAVAUX DE VOIRIE – TECQ 2018

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à un appel d'offres public sur le Système électronique d'appel d'offres (SÉAO) en septembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE 3 soumissionnaires ont déposé leur soumission à la date et l'heure prévue;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'ouverture et l'analyse des soumissions, le résultat fut celui-ci;

Construction Techroc inc.	364 810.16\$ (taxes incluses)
Les Entreprises Denexco	398 336.64\$ (taxes incluses)
MSA Infrastructures inc.	503 838.27\$ (taxes incluses)

CONSIDÉRANT l'analyse des soumissions par la firme Les Consultants S.M. inc. afin de valider que la conformité et les exigences au devis sont rencontrées;

EN CONSÉQUENCE :

2018-09-138 Il est proposé par M. Michel Morin, appuyé par Mme Édith Lamoureux et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le contrat pour divers travaux de voirie – TECQ 2018, soit octroyé à la compagnie Construction Techroc inc. au montant total de 364 810.16\$ taxes incluses, considérant qu'elle s'est avérée être la plus basse conforme. **ADOPTÉE.**

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2018-09-139 Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jean-Charles Fournier et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 21h15. **ADOPTÉE.**

Martin Thibert,
Maire

Manon Donais,
Directrice générale et secrétaire-trésorière